

**Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-deux, le 13 octobre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Affiché le

ID : 026-212602643-20221013-DEL_04_13102022-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 05/10/2022
AUBERY Chantal	X				Secrétaire de séance : Thierry SERRE
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	
INIZAN Loïc		X		Éric BOLLARD	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	11	9	2		

OBJET : rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'office de tourisme et la Maison des Vautours- Avenant N°1 au contrat de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle les approbations de l'Avant-Projet Définitif et de la demande de permis de construire.

Puis il présente un avenant au marché de maîtrise d'œuvre.

Initialement le forfait de rémunération des honoraires était basé sur un montant prévisionnel de travaux estimé à 270 000€ (estimation CAUE)

Après présentation des chiffrages en phase APD, le montant des travaux est arrêté à 430 000 € HT

Montant initial : 56 750€ HT

Montant avenant N°1 : 19 200€ HT

Nouveau montant du marché : 75 950 € HT

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Affiché le

ID : 026-212602643-20221013-DEL_04_13102022-DE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** l'avenant N°1
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant N°1 avec L'OFFICE ARCHITECTE Madame Stéphanie FROBERT

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Résultat du vote

Pour : 11



Contre : 0

Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN





Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Affiché le

ID : 026-212602643-20221013-DEL_04_13102022-DE

AVENANT 01

A L'ACTE D'ENGAGEMENT DE

Maîtrise d'œuvre

RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE

INCLUANT LES

LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET

LA MAISON DES VAUTOURS

Entre les soussignés :

MAIRIE DE REMUZAT 17C avenue du quai de l'oule
Téléphone :04 75 27 85 78 E mail : mairie@remuzat.fr

= > *Désigné le Maître d'Ouvrage*

d'une part,

Et
L'OFFICE ARCHITECTES BUREAU D'ARCHITECTURE
Représentant : **Stéphanie-Camille Frobert**
2 La placette
26400 SAOU
Email : loffice.architecture@gmail.com

= > *Désigné Mandataire de la Maîtrise d'Œuvre*

d'autre part,

Article 1 : OBJET DE L'AVENANT

- 1) Le présent marché, régi par le présent contrat, est un marché public de maîtrise d'œuvre (Procédure adaptée MAPA) relatif à l'opération suivante :

RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS

- 2) Mise au point du forfait définitif de rémunération des honoraires de Maîtrise d'œuvre conformément au montant prévisionnel des travaux arrêtés en phase APD à la somme de 430 000.00 € HT (hors scénographie budgétisé à ce jour à 135 000.00 € HT)

Article 2 : MOTIF DE L'AVENANT

Initialement le forfait provisoire de rémunération de la maîtrise d'œuvre était basé sur un montant prévisionnel de travaux à 270 000.00 € HT (hors scénographie estimé à 130 000.00 € HT)
Après présentation des chiffrages en phase APD, le montant des travaux est arrêté à la somme de 430 000.00 € HT (hors scénographie estimé à 187 000.00 € HT)

Article 3 : MODE DE CALCUL DE L'AVENANT EN PHASE APD

Forfait initial de rémunération :

- Mission BASE + EXE : 270 000.00 € HT * 12.00 % =	32 400.00 € HT
- Missions complémentaires Forfaitaires :	= 24 350.00 € HT
Total en € HT =	56 750.00 € HT
TVA 20.00 % =	11 350.00
TOTAL en e TTC =	68 100.00 € TTC

Montant définitif de rémunération suivant AE :

- Mission BASE + EXE : 430 000.00 € HT * 12.00 % =	51 600.00 € HT
- Missions complémentaires Forfaitaires :	= 24 350.00 € HT
Total en € HT =	75 950.00 € HT
TVA 20.00 % =	15 190.00
TOTAL en e TTC =	91 140.00 € TTC

Montant du présent Avenant 01 :

Montant en € HT =	19 200.00 € HT
Tva 20.00% =	3 840.00
Montant TTC Avenant 01 =	23 040.00 € TTC



Répartition des honoraires de Maîtrise d'oeuvre entre cotraitant suivant tableau joint en annexe

Article 4 : CLAUSE DU MARCHÉ

Toutes les autres clauses du marché initial sont inchangées.

FAIT A REMUZAT le 13/10/2022

Le Mandataire de la Maîtrise d'œuvre,

**Bon pour accord le
Le Maître d'ouvrage**

Le Maire, Olivier SAUJON



Rémunération du groupement
 Répartition du forfait de rémunération (en EUROS) entre les membres du groupement

RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS

ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX en € HT (AE) :	270 000,00 €
ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX en € HT (API) :	430 000,00 €

Taux de Base :	9,00%
Coefficient de complexité :	1,25
Taux de rémunération :	12,00%

ESTIMATION DES TRAVAUX en € HT (suivant AE):	270 000
ESTIMATION DES TRAVAUX en € HT (suivant APD) :	430 000
Taux de rémunération :	12,00%
FORFAIT DE BASE H.T. :	32 400,00
FORFAIT AVENANT 01 H.T. :	19 200,00
FORFAIT BASE + AVENANT 01 H.T. :	51 600,00
TVA 20,00 %	10 320,00
FORFAIT DE REMUNERATION TTC :	61 920,00

Suivant avenant 01 du 13/10/2022
 à l'Acte d'Engagement du 16/03/2022

Eléments phase	Taux %	Total Global HT Phase	REPARTITION PAR CO-TRAITANT						
			Architecte Mandataire L'OFFICE %	Économistes EUROMETRES BTP %	BET/Fluides ADUNO %	BET/Structure BEC INGENIERIE %	BET/Scénographe ATELIER VOGUE %	Honoraires	
MISSIONS DE BASE + EXE									
DIAG/APD	15,00%	7 740,00	70,0%	15,0%	10,0%	5,0%	387,00	0,0%	0,00
PC	5,00%	2 580,00	90,0%	0,0%	0,0%	0,0%	258,00	0,0%	0,00
APD	18,00%	9 288,00	50,0%	20,0%	20,0%	10,0%	1 857,60	928,80	0,00
PRO	20,00%	10 320,00	37,0%	21,0%	25,0%	17,0%	2 580,00	1 754,40	0,00
ACT	5,00%	2 580,00	15,0%	60,0%	20,0%	5,0%	516,00	129,00	0,00
EXE	6,00%	3 096,00	36,0%	30,0%	20,0%	14,0%	619,20	433,44	0,00
DET	28,00%	14 448,00	86,0%	0,0%	9,5%	4,5%	1 372,56	650,16	0,00
AOR	3,00%	1 548,00	86,0%	5,0%	7,40	4,0%	77,40	61,92	0,00
Total missions BASE + EXE en € HT	100%	51 600,00	60,97%	15,00%	15,61%	8 054,76	4 344,72	0,00%	0,00
TVA 20,00%		10 320,00				1 610,95	868,94		0,00
Total missions BASE + EXE en € TTC	100%	61 920,00	60,97%	15,00%	15,61%	9 665,71	5 213,66	0,00%	0,00

Etat des Lieux	Forfait	Missions complémentaires							
		Architecte Mandataire L'OFFICE %	Économistes EUROMETRES BTP %	BET/Fluides ADUNO %	BET/Structure BEC INGENIERIE %	BET/Scénographe ATELIER VOGUE %	Honoraires		
OPC	Forfait	1 100,00							
Scénographe 12,50% TRAVAUX	Forfait	2 000,00							
Budget scén. 130 000,00 € HT	Forfait	16 250,00							16 250,00
Aménagements paysagers	Forfait	2 500,00							
STD	Forfait	1 500,00				1 500,00			
Réalisation d'un Guide "Mode d'emploi	Forfait	1 000,00				500,00			
Total missions complémentaires en € HT	Forfait	24 350,00				1 000,00	2 000,00	0,00	16 250,00
TVA 20,00%		4 870,00				200,00	400,00	0,00	3 250,00
Total missions complémentaires en € TTC		29 220,00				1 200,00	2 400,00	0,00	19 500,00

Total en € HT	75 980,00	36 560,82	8 740,00	10 054,76	4 344,72	16 250,00
TVA 20,00%	15 180,00	7 312,10	1 748,00	2 010,95	868,94	3 250,00
Total en € TTC	91 140,00	43 872,92	10 488,00	12 065,71	5 213,66	19 500,00